



Reconnaissance de puits au-dessous du niveau du sol

Nom du propriétaire : _____

Adresse de la propriété : _____

Description légale : Lot ____ Concession ____ Sous-lot ____ Plan enregistré _____

Municipalité : _____

Renseignements sur le puits du propriétaire:

Type de puit(s) : Foré Creusé Pointe filtrants Prise d'eau/réservoir de rivière

Distances de dégagement :

(1) Mon puits est à m de la fosse septique proposée

(2) Mon puits est à m du champ d'épuration proposé

Je confirme que les distances indiquées ci-dessus respectent toutes les distances de dégagement du Code du bâtiment de l'Ontario indiquées dans les tableaux ci-dessous.

Je reconnais que ceci est ma responsabilité de m'assurer que l'emplacement des distances du/des puits sur la propriété susmentionnée sont exactement tels qu'indiquer sur le croquis que nous avons soumis dans le cadre de notre demande de permis de système septique.

Signature du propriétaire

Date

Veillez envoyer le formulaire rempli à septic@nation.on.ca ou le retourner au bureau de la CNS (Conservation de la Nation Sud)

Numéro de permis _____

Renseignements sur le ou les puits des propriétaires voisins : (le cas échéant)

Nom du propriétaire : _____

Adresse de la propriété : _____

Type de puit(s) : Foré Creusé Pointe filtrants Prise d'eau/réservoir de rivière

Distances de dégagement :

(1) Mon puits est à m de la fosse septique proposée

(2) Mon puits est à m du champ d'épuration proposé

Je reconnais et confirme que l'emplacement et les distances de dégagement de mon/mes puits indiqués sur le croquis soumis dans le cadre de la demande de permis de système septique pour M./Mme. _____, propriétaire de la propriété susmentionnée.

Signature du propriétaire voisin

Date



Code du bâtiment de l'Ontario 8.2.1.6. – Dégagement pour un système septique de classe 4 ou 5

Tableau 8.2.1.6.A. – Dégagement minimal pour une fosse septique

Élément	Dégagement minimal (m)
Structure	1.5
Puits	15
Lac	15
Étang	15
Réservoir	15
Rivière	15
Source	15
Ruisseau	15
Ligne de propriété	3
Colonne 1	2

Tableau 8.2.1.6.B. – Dégagement minimal pour le champ d'épuration

Élément	Dégagement minimal (m)
Structure	5
Puits foré jusqu'à une profondeur d'au moins 6 m	15
Tous autres puits	30
Lac	15
Étang	15
Réservoir	15
Rivière	15
Source non utilisée comme source <i>d'eau potable</i>	15
Ruisseau	15
Ligne de propriété	3
Colonne 1	2